PORTRAIT, AUTOPORTRAIT

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
10'	Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes. Présentation de l'activité et des consignes de visite.	Médiateur - Enseignant	Musée
10'	**Objectifs : découvrir l'histoire de Charles Milcendeau et identifier le genre portrait.** Rappel de la biographie de l'artiste à travers la lecture d'un conte.	Médiateur	Musée
60'	**Objectif : comprendre la pratique artistique de Charles Milcendeau et l'intérêt historique de ses tableaux.** Lecture d'œuvres.	Médiateur	Musée
40'	**Objectifs : analyser ses autoportraits et visiter le milieu de vie de l'artiste.**	Médiateur	Maison du peintre
1h	Pique-nique	Enseignant	Extérieur
1h50	**Objectif : réaliser son autoportrait.** Présentation de l'artiste peintre. Description de ce qu'est un portrait, un autoportrait. Réalisation d'un portrait à la sanguine.	Intervenant	Salle d'activité
10'	Bilan de l'activité. Passage aux toilettes et départ.	Médiateur - Enseignant	Musée

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1 journée
Tarif : 5,5 € par élève (du 01/11 au 31/03)
6,5 € par élève (du 01/04 au 31/10)
Intervenant : artiste peintre

- Prévoir de diviser la classe en 6 groupes.
- Découvrir en classe avec vos élèves les ressources téléchargeables dans la rubrique *Organiser votre activité* de la page web de l'activité : - Biographie de Charles Milcendeau - Fiche ressource sur le portrait
- Pique-nique : seulement à l'extérieur du site. Pour pique-niquer à l'abri, téléphoner à la mairie de Soullans au 02.51.68.00.24.
- Les élèves repartent avec leurs créations.

RENDEZ-VOUS

Musée Charles Milcendeau
- Le Bois Durand -
85300 SOULLANS

PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES - ARTS PLASTIQUES
Expérimenter, produire, créer. S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs : établir une relation avec celle des artistes.

HISTOIRE
Se repérer dans le temps : construire des repères historiques.

FRANÇAIS
Comprendre et s'exprimer à l'oral. Lire.
Géographie. Se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques.

MUSÉE MILCENDEAU

CONSIGNES DE VISITE

Vous entrez dans un musée labellisé *Musées de France*. La vidéosurveillance est présente dans toutes les salles et les extérieurs.

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe au sein du musée et à l'extérieur, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	**6 accompagnateurs dont l'enseignant**	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	**3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves**	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	**2 accompagnateurs dont l'enseignant**	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Déposer sacs à dos, cartables et manteaux à l'endroit indiqué par les médiateurs.

Les photos sont autorisées sans flash.

Seuls les crayons de papier sont autorisés dans les salles du musée.

Les tabeaux sont anciens, pour les conserver et assurer leur transmission aux générations futures, **il est interdit de les toucher.**

Nourriture, boissons et chewing-gums sont interdits dans les salles du musée. **Le pique-nique est possible en extérieur uniquement.** En cas d'intemperies, rapprochez-vous de la Mairie de Soullans (02 51 68 00 24) pour bénéficier d'un lieu abrité.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Pour des raisons de conservation des œuvres, **la température du musée est de 18°C toute l'année.** Pensez au gilet, même en été !

PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet**, **trier sur place dans les sacs mis à votre disposition et rapporter tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.